

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 20 (1891) |
| Heft: | 10 |
| Rubrik: | Correspondance |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

A Monsieur le Rédacteur du *Bulletin pédagogique*, à Fribourg.

La conférence officielle d'automne des instituteurs de la Glâne a eu lieu le 18 août dans l'antique et charmante petite ville de Rue.

Un chant, exécuté par les instituteurs, ouvrit la séance à 8 heures.

M. Perroud doit faire la classe. Voici son programme :

- a) Cours inférieur : Essai de lecture courante ;
- b) " moyen : Composition ;
- c) " inférieur : Calcul II^e cahier, 1^{re} leçon ;
- d) " moyen : Correction.

A part quelques critiques franches et bienveillantes, les leçons de M. Perroud ont passé pour des leçons modèles. Du reste, cela ne surprend pas quand on sait que M. Perroud dirige l'une des premières écoles du district de la Glâne.

La Caisse de retraite cause quelques soucis et nous doutons que le district de la Veveyse trouve le projet qui semble devoir être pris en considération plus clair que celui de la Glâne. Pour nous, si le nombre des années de service exigées pour avoir droit à la pension devait être maintenu et si les versements ne sont remboursés que dans certains cas, et moyennant certaines conditions, nous ne pensons pas que ces deux articles soient bien accueillis par le corps enseignant. Ne vaudrait-il pas mieux que le jeune instituteur qui place ses fonds soit certain de les retrouver ?

Recommandations de M. l'Inspecteur :

1^o Etablissez sans retard l'état nominatif des jeunes gens qui subiront l'examen fédéral cet automne et assurez-vous des notes qu'ils méritent ;

2^o Etablissez de suite le programme de ce cours préparatoire afin que vos élèves soient préparés et puissent fournir tout ce qu'on est en droit d'en attendre ;

3^o Vouez un même soin aux recrutables venant du dehors ;

4^o Visez à améliorer tout spécialement la lecture et le compte rendu ;

5^o Prenez vos mesures pour qu'aucune absence ne se produise ;

6^o Tout le matériel d'école doit être prêt pour le commencement de la classe ;

7^o Faites connaître à vos élèves les dispositions de l'art. 9 du règlement particulier ;

8^o Si vous avez une absence que vous supposez devoir se répéter, avisez-moi par exprès ;

9^o Prévenez immédiatement les parents des désagréments qui pourraient surgir ;

10^o Exigez des solutions bien faites ;

11^o Dictez quelques formules de salutation dans la rédaction des lettres ;

12^o Apprenez-leur à bien remplir le formulaire ;

13^o Donnez-leur toutes les directions concernant l'habillement, la tenue, le boire, le manger, etc. ;

14^e Remettez-leur le livret-certificat, de bonnes plumes, etc ;
15^e Conseils spéciaux.

Au banquet très bien servi à la *Maison de Ville*, les chants, les déclamations, et les toasts ont rivalisé d'entrain pour faire passer un heureux moment. Le premier qui prit la parole, ce fut M. l'Inspecteur. Il nous fit savoir qu'il avait invité M. le Préfet et lui avait fait connaître l'espoir que nous avions de le voir au milieu de nous pour lui exprimer nos sentiments de respect et de soumission.

M. le syndic de Rue, que nous avons l'honneur de posséder au milieu de nous, a l'amabilité de nous offrir le vin d'honneur. Il porte son toast aux instituteurs glânois.

M. l'Inspecteur remercie M. le Syndic et porte son toast aux parents et aux autorités locales.

Nous citerons encore la remarquable déclaration de M. Roulin, la lecture de M. Terrapon, les solos de MM. Thiérin, Rossier, Dessibourg Guillaume, Pasquier et Pauchard, directeur. Somme toute, la conférence du 18 août a parfaitement réussi : elle produira d'heureux résultats.

Daignez agréer, etc.

PERRIN, Henri, *instit.*

Châtelard, le 18 septembre.

AVIS

Nous avons l'avantage d'annoncer que l'*Exposition permanente*, trop longtemps fermée en raison du changement de local, sera très prochainement de nouveau ouverte. Elle a été transportée à l'ancien arsenal, rue de Morat.

